



Le Forçien



JANVIER 2017
N° 35

Bulletin municipal d'informations

- Vie communale
- Vie pratique
- Jeunesse
- Chronique du passé
- Vie associative



BONNE ANNÉE 2017



Mail : mairie.forges@orange.fr

Site internet : www.mairie-forges.fr

Comme chaque année, nos villes et nos villages se sont parés de leurs habits de fêtes pour célébrer Noël et la nouvelle année. Ces belles lumières nous réchauffent le cœur, nous éclairent, qu'elles puissent nous guider et nous inspirer après une année 2016 très dure.

Nous avons cru vivre le pire en 2015 avec les attentats de Charlie Hebdo, du Bataclan et de l'hypermarché Cacher. Le cauchemar et la tragédie ont continué en 2016 avec Nice et Berlin. D'autres peuples notamment ceux du Moyen-Orient vivent depuis des décennies avec cette peur et ce barbarisme. Plus que jamais les Français et les Européens doivent être unis et solidaires pour défendre nos valeurs républicaines et lutter contre ces mouvements islamiques extrémistes si bien structurés et donc difficiles à anéantir.

Sur le plan municipal 2016 restera marquée par la disparition de notre collègue et amie Maryline BARIL. Bien sûr chaque année nous pleurons la perte d'êtres chers partis trop jeunes. En ces périodes de fêtes j'adresse toutes mes pensées à toutes les familles éprouvées par le deuil ou la maladie.



Le 16 décembre dernier lors de la cérémonie des vœux avec le personnel communal, j'ai eu l'honneur et l'immense joie de remettre le titre de Maire-adjoint honoraire à Chantal LAFOND. Élu au conseil municipal de 1989 à 2014, elle a travaillé avec trois maires : M. SOUBILLEAU Raymond, M. BRAUD Henri et fut mon adjointe de 2001 à 2008.

C'est grâce à sa ténacité que nous devons la création de notre bibliothèque municipale où vous pouvez toujours la rencontrer.

Afin d'optimiser les services communaux, le Conseil Municipal souhaite en 2017 déplacer l'agence postale communale dans l'enceinte des bureaux administratifs de la mairie. A partir de janvier de nouveaux horaires sont établis dans cette perspective. (voir dernière page)

L'année 2017 sera marquée en France par des élections majeures : présidentielle et législatives. Même si 2016 a vu de grandes surprises avec le Brexit en Angleterre et l'élection de Donald TRUMP aux États-Unis, même si de nombreux citoyens manifestent une grande défiance vis à vis de nos politiques, attention aux discours populistes, aux promesses qui nous apportent de grands désenchantements et désillusions.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal je vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et réussite professionnelle pour 2017.

Que cette nouvelle année puisse réaliser tous vos souhaits et tous vos rêves les plus secrets.

Amicalement,

Votre Maire, Micheline BERNARD

RECENSEMENT

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE »
EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID

(App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous,

vous pouvez également consulter le site

du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc

vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr -

Téléphone 05.49.00.24.69

Courrier : Centre Du Service National De Poitiers -

Quartier Aboville - BP 90647 86023 POITIERS CEDEX

ETAT-CIVIL

Décès :

Richard GUERIN le 30 septembre

Jocelyne COUTIN épouse Guérin le 20 octobre

Christian BARIL le 14 novembre

Naissances :

Camakena COSSEAU le 22 août - Louis BONAMY le 22 août

Kôm GRISON le 1er septembre - Gabin LEMOINE le 15 septembre

Raphaël BARITEAU le 13 octobre - Loan MARTIN MAILLAT le 18 octobre

Romane GESNOT le 20 octobre - Anna BALLANGER le 31 octobre

Adam ELVEZI le 6 novembre - Noémie SARRAZIN le 29 novembre

Soan MICHAUD le 3 décembre - Arthur TOUQUERANT le 6 décembre

Jonah FRIDJA le 9 décembre

Total pour l'année 2016 : 35

- Edito, Etat civil P 2
- Infos diverses..... P 3/4
- Jeunesse..... P 5
- Animations..... P 6
- Infos service..... P 7
- Infos commune..... P 8



Le PLUi-H : un outil pour penser votre territoire de demain

Soucieuse de valoriser son cadre de vie et d'organiser harmonieusement son développement, la Communauté de Communes Aunis Sud s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Plan Local de l'Habitat. Son objectif sera de définir les grandes orientations d'aménagement du territoire et pour les quinze prochaines années déterminer une politique et des objectifs en matière d'habitat durable, solidaire et répondant aux besoins actuels et futurs du territoire.

LE PLUi-H : QU'EST-CE QUE C'EST ? POURQUOI ?

L'objectif d'un PLUi-H consiste à réglementer l'occupation des sols du territoire intercommunal via la détermination de règles de constructions applicables à toutes les communes d'Aunis Sud, qui remplacera à terme les documents d'urbanisme communaux. Mais le PLUi-H aura également pour ambition de concrétiser une politique d'aménagement reposant sur un véritable projet de territoire durable, qui prend en compte et articule des thématiques diverses : agriculture, développement économique, commerces et équipements, habitat, énergie et climat, paysage, biodiversité, etc.

Le PLUi-H, un outil pour également imaginer l'habitat de demain

Le PLUi d'Aunis Sud aura également valeur de Plan Local de l'Habitat dont l'ambition sera de déterminer les capacités d'accueil du territoire en matière de logements, afin d'atteindre les objectifs fixés par le Schéma de Cohérence Territoriale tout en prenant en compte les capacités d'accueil et les sensibilités locales propres à chaque commune du territoire, répondre aux besoins actuels et futurs des habitants en matière d'équipements et de réseaux locaux.

Les étapes du projet

La construction du PLUi-H s'articule en cinq grandes étapes clés, l'une alimentant l'autre pour aboutir à un projet cohérent :

- > Le diagnostic : il a pour ambition de dresser un état des lieux du territoire et d'identifier les enjeux à prendre en compte pour un projet durable sur les grandes thématiques telles que l'habitat, la démographie, l'économie, les espaces naturels, les déplacements, l'économie, les équipements... ;
- > Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : pièce centrale du PLUi-H, il constitue la « colonne vertébrale » du projet. Il formalise à partir des enjeux identifiés lors de la phase précédente, les choix, objectifs et actions à porter pour le développement du territoire dans les années à venir ;
- > La traduction réglementaire : il s'agit de mettre en place des règles pour permettre la réalisation des objectifs formalisés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, en définissant entre autres « où et comment construire » ;
- > La validation et l'approbation : Après une première validation en conseil communautaire (arrêt), le projet sera une dernière fois soumis à consultation aux citoyens au travers d'une enquête publique, ainsi qu'aux personnes publiques associées (État, Région, Département, territoires limitrophes, chambres consulaires). Le projet est ensuite approuvé par le Conseil Communautaire. C'est à partir de ce moment qu'il devient légal et opposable à l'ensemble des autorisations d'urbanisme.

Une démarche partagée

L'élaboration du PLUi-H doit être le moment privilégié pour organiser un débat avec la population et les élus des communes d'Aunis Sud quant à la nature et aux objectifs du projet mais également les associer pleinement à la démarche en instaurant un dialogue continu. Pour cela, la Communauté de Communes Aunis Sud mettra en place des dispositifs d'information et d'échanges qui vous seront communiqués au fur et à mesure de l'avancement de la démarche : mobilisez-vous !

Les propriétaires de terrain susceptibles d'être concernés par ce document sont invités à suivre de près son élaboration et à participer aux réunions de concertations qui seront organisées.

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet parc éolien sur les communes de Landrais et Chambon

Il sera procédé du mercredi 4 janvier 2017 au vendredi 10 février 2017 inclus à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre machines sur les communes de Landrais et de Chambon, déposée par la société SAS EOL D'AUNIS.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société SAS EOL D'AUNIS dont le siège social se situe 306, Avenue Denfert Rochereau 17000 LA ROCHELLE, Tél : 05.46.07.77.22

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et le dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public).

Monsieur Bernard MISSIAEN, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Patrick BECAUD, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Ils se tiendront à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie, dans les conditions suivantes :

Mairie de Chambon :

- mercredi 4 janvier 2017 de 9h00 à 12h00
- vendredi 20 janvier 2017 de 9h00 à 12h00
- lundi 30 janvier 2017 de 9h00 à 12h00

Mairie de Landrais :

- jeudi 12 janvier 2017 de 14h00 à 17h00
- mercredi 25 janvier 2017 de 14h00 à 17h00
- vendredi 10 février 2017 de 14h00 à 17h00

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation unique.



Bouti'Cac

Vous aimez chiner ? Vous souhaitez trouver des vêtements, vaisselle, linge, meubles, livres, CD etc... à petits prix ?

Venez nous rendre visite à la boutique du CAC (Bouti'Cac) à Surgères 1, Rue Olivier Brillovet.

Vous souhaitez simplement passer un bon moment, en prenant un café, discuter, voir du monde, c'est possible !

Vous pouvez aussi participer à la vie de cette boutique solidaire en faisant des dons et/ou en étant bénévole actif, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Alors venez nous rejoindre.

Cette boutique est pour tous (adhésion annuelle 2). Horaires d'ouverture : Mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h 30.

Tél CAC : 05.46.07.16.39

Tél Bouti'Cac : 05.46.41.02.25

Comme certains d'entre vous ont pu le constater lors de la dernière cérémonie funèbre célébrée dans notre église, le son d'un harmonium a résonné dans l'église Saint Laurent, ce qui ne s'était plus produit depuis plusieurs dizaines d'années.

A l'occasion d'une célébration précédente, il nous a été proposé par M. Pierre BOSSARD, surgérien passionné de musique et connaissant parfaitement ce genre d'instrument, de rechercher en occasion un instrument que l'on peut trouver encore facilement et à moindre coût par l'intermédiaire des petites annonces. Suite à notre accord, il s'est chargé de cette recherche et a trouvé pour la somme modique de 180 € un instrument en bon état de fonctionnement dans les environs de Nantes, chez un particulier

qui n'en avait pas l'utilité. Les harmoniums ont très souvent été sauvé de la destruction ou de l'oubli par des gens qui ne souhaitaient pas les voir disparaître, suite à la fermeture de nombreuses petites églises rurales.

Monsieur Bossard s'est proposé en outre d'officier sur cet instrument lors des cérémonies funèbres. Pour les mariages ou autres baptêmes, les joueurs de claviers sont cordialement acceptés.



Un retour dans l'église

Description : Date de création : 05/02/2011 sur Généatique.net, Dépôts d'Arbres

Promouvoir la généalogie, entraide généalogique, la participation à toutes actions tendant à faciliter la conservation et la transmission des Archives et du patrimoine, mise à disposition GRATUITE d'informations Généalogiques en provenance de différents supports par des membres donateurs et actifs

Nous refusons strictement la revente des données mises à dispositions par le biais de notre association.

Siège social : 1 ch. de la Maissonnette 17290 Forges.

Site : <http://www.cyber-groupe-association-genealogie.com>

Bases de données de l'association C G A G : Dépôts d'Arbres Membres.

Nombre total d'adhérents à l'association : 37 adhérents - Statistiques : 32405 individus et 11980 familles :

Association C G A G (32405 individus)

Adresse : <http://geneatique.net/genealogie/webmester/association-c-g-a-g/>

Base de données publique de Forges d'Aunis.com

Adresse : <http://www.forges-d-aunis.com/acte/index.php>

Composition total de la base « relevés ».

715.406 actes dont : 183.219 Naissances/Baptêmes

348.461 Mariages

91.206 Décès/Sépultures

92.520 Actes divers

l'accueil en plus
Vacances & Familles

LES VACANCES EN FAMILLE, C'EST POSSIBLE !

Vous avez un ou plusieurs enfants ?
Votre quotient familial est inférieur à 750 euros ?

CONTACT :
05.46.74.38.50
35 rue Dorléat-Richereau
Sables
antennes@vacancesfamilles.org

DES SEJOURS DE 1 OU 2 SEMAINES L'ETE
EN CARAVANE, MOBIL HOME OU GITE
ACCUEIL PAR DES BENEVOLES
UNE OU DEUX SORTIES PAR SEMAINE
CHANGEZ D'AIR !



Union Sportive de Forges



" Le 9 juillet 2016 au stade de foot, les joueurs, les anciens joueurs et leurs familles se sont réunis pour une soirée empreinte de joie, d'émotion et de souvenirs.

David et Laurent, les 2 entraîneurs depuis 6 ans, ont passé la main. Un grand merci à eux pour leur disponibilité, les valeurs du foot qu'ils ont su transmettre aux jeunes joueurs et tous ces moments partagés.

Les enfants ont bien grandi et ont intégré pour cette saison les clubs alentours, en attendant qu'il soit de revenir un jour à Forges.

Depuis quelques jours, l'éclairage du stade fonctionne partiellement, ce qui permet aux joueurs de s'entraîner dans cette période où les jours sont plutôt courts.

Souhaitons-leur de finir au mieux la saison 2016-2017 pour un nouveau départ en septembre. Tous nos vœux les accompagnent.

CLUB LOISIRS ET JEUNESSE - LE THOU

Suite à l'assemblée générale de mai dernier, le club Loisirs et Jeunesse Le THOU connaît des changements dans les membres du conseil d'administration, en voici la présentation :

Président : M. OLIVERO Bruno - Vice président : M. RENAUD Jean-Pierre
Trésorier : Mr MAILLET Benoît - Vice trésorier : M. HERRY Pascal
Secrétaire : Mme BAFFET Marjorie
Secrétaire adjointe : Mme BESSON Frédérique
Responsable d'achat : Mme COUASNON Émilie et Mme BAFFET Marjorie
Responsable communication : Mme JOUET Céline
Responsable du site Footéo : Mme DURAND Jennifer
Trombinoscope : Mme COUASNON Émilie

Depuis la rentrée, le club connaîtra des changements de coach sur certaines catégories

Catégories

U6/U7 Damien ROFFINEAU (0658738534) et Alain PRUNIER
U8/U9 Jean-pierre RENAUD (0615195088) et Jennifer DURAND (0613547008)
U10/U11 Dominique MENETEAU (0662689868) et Névina TESSIER (0640435327)
U12/U13 Jérémie HORVAIS (0668440590)

En ce qui concerne la catégorie **U14/U15**, M. Olivero Bruno et M. Johan Plet se sont mis d'accord pour faire une entente entre Le Thou/Forges/Aigrefeuille.

Deux entraînements par semaine se dérouleront à Aigrefeuille assurés par Johan Plet. Les matchs seront suivis par M. Olivero et M. Fabrice CHALLAT.

Pour la catégorie **U12/U13**, il y a également une entente, mais uniquement avec Forges. Les entraînements se font au Thou.

Les entraînements ont lieu le mercredi de 17h à 18h30 et le samedi matin de 10h à 11h30 pour les **U10/U11 - U12/U13**

Pour les **U14/U15** : le mardi et le jeudi de 18h à 19h30

et pour les **U6/U7 et U8/U9** : le mercredi de 17h30 à 19h et le samedi de 14h à 15h30

Pour ce qui concerne les loisirs adultes « masculin », les entraînements ont lieu le vendredi à 19h15.

Depuis septembre, naît le loisirs adultes « féminin », les entraînements ont lieu le mercredi à 19h

Les responsables sont M. OLIVERO Bruno (0626733253) et M. HERRY Pascal

Comme chaque année, le club se mobilise pour organiser des manifestations :

Loto : 15 octobre à partir de 19h/ **Concours de belote** : 26 novembre à partir de 19h

La sortie de Bordeaux avec les catégories U8/U9/U10/U11/U12/U13/14/U15 est maintenue (date à confirmer), ainsi que la sortie à « yakajouer » pour les U6/U7

Loisirs et Jeunesse Le Thou

« Taekwondo Club de la Plaine d'Aunis »

sur Surgères et Aigrefeuille d'Aunis.

Si la pratique de notre activité vous intéresse, vous pouvez me contacter sans problème pour toute information sur les horaires et les jours de présence sur Aigrefeuille d'Aunis et Surgères.

Contact référent : Stéphane GENRE

Tél : 06.19.02.02.91

mail : tkdclubbrochefort@gmail.com

web : tkdclubbrochefort.free.fr

Guillaume Pétat,

Président du Taekwondo

Club de la Plaine d'Aunis

**Bye Bye
2016,**

Bonjour 2017 !!!

Et voilà, nous y sommes, l'année 2017 est arrivée place à de nouveaux projets...

Au pôle jeunesse de PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes), les projets à venir sont les suivants :

Séjour Neige à Val Louron du dimanche 26 février au vendredi 3 mars au programme découverte du ski alpin, balade en chiens de traîneau, luge, soirée au coin du feu...

Vacances de printemps, du mardi 18 au samedi 22 avril

Séjour Plateau TV et Euro Disney à Paris

Mais au fait, on fait comment pour rejoindre le pôle jeunesse de PAPJ ?

Et bien il suffit d'être dans l'année de ses 11 ans ou d'être en CM2. Comment faire pour s'inscrire ?

- 1/ Prendre contact avec un animateur
- 2/ Compléter une fiche de renseignement, une fiche sanitaire et le règlement intérieur.
- 3/ S'acquitter d'une adhésion de 15/17/20€ (tarifs dégressifs suivant le nombre d'enfants adhérents).

Et si tu veux juste découvrir PAPJ sans t'engager, c'est possible !!

Comme tous les ans, les animateurs proposent une soirée Événement GEantE / Gratuite / Ouverte aux CM2, 6ème, 5ème. Lors de cette soirée un décor fantastique est construit dans une salle des fêtes et toute la soirée les jeunes découvrent des jeux divers et variés et peuvent relever des challenges sur écrans Géant !!!

Celle-ci se déroulera le Vendredi 3 février 2017 dans la salle des fêtes d'Aigrefeuille d'Aunis.

Pour plus d'information sur nos actions et nos programmes d'animations, n'hésitez pas à consulter notre blog :



papi-polejeunesse.over-blog.com

Aurélié : 06.21.82.36.20

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE FORGES

Alt'Opann Aunis Informatique :

4, rue du Dolmen - 06 60 96 75 35 - altopann-aunis@orange.fr

Atout Service - Aménagement dépannage

4, rue des Sœurs - Puydrouard - 06 64 11 77 77 - atout-services17@orange.fr

Aunis Découpe Viande Atelier de découpe

6, grande rue - Puydrouard - 06 85 27 15 87 - 06 74 13 95 00

Aunis Travaux multiservices (travaux du bâtiment)

Contact Patrick Machado : 06 86 48 77 43

Bardon James - Matériel agricole Vente Location

Z.A. Le Magnou - 05 46 35 54 84

Bétons du Littoral Vendéen

Z.A. Le Magnou - 05 46 35 14 14

C.L.M. Peinture Décoration :

8, gde rue - Puydrouard - 06 76 86 43 28 - 06 98 35 05 14 - sarl.clmpeinture@gmail.com

Danché Eric Artisan maçon-carreleur

1, rue du Bois des Amourettes - Puydrouard - 06 22 86 30 85 - teixeiradanche@aol.com

Desbordes Thierry Horticulteur

1, chemin des Roches - 06 81 40 23 01

Design Mickey Motos Restauration-achat-vente

6, chemin des Roches - 06 50 68 42 24 - mickey12r@hotmail.fr

Drapeau Joël Commerce paille et fourrage

12, rue du Calvaire - Puydrouard - 05 46 35 57 56

Edouardo Gonçalves maçonnerie et enduit, neuf et rénovation

16bis, Grande rue à Puydrouard - 06 63 51 67 01

Gaillard Mathieu Electricité générale/plomberie

2b, r Eugène Charron - 06 60 47 28 09 - 05 46 01 39 75 - gme.atlantique@gmail.com

M. GILMONT Patrick, masseur kinésithérapeute - 16, grande rue - Puydrouard

Tél 05 46 68 90 89

Kamp Fernand Electricité générale

3, Le Magnou - 05 46 35 73 44

La Cour des saveurs Traiteur Événementiel

5, rue de l'Aunis - 06 66 26 26 15 - vpaud@sfr.fr

MD.Elec élec générale, chauffage, vmc

Desnoyers Mikaël - 06 80 64 74 53 - md.electricite@gmail.com

Mécano Soudure

Le Magnou Z.A. Le Magnou - 05 46 68 57 07

Moinet espace création - Aménagement intérieur

Z.A. Le Magnou - 06 10 69 12 47

Morin Eric - Exploitant forestier

6, rue de l'Aunis - 05 46 35 79 63

Mouvant Guillaume Puydrouard

17290 Forges - 06 20 76 12 33 - www.assista-bati.fr

MP GEST

9, rue des Ormeaux - 06 07 37 13 65 mpgest@wanadoo.fr

Ets Ouvrard Machines agricoles

Les Ormeaux - 05 46 35 75 40

Petrowiste Lionel - Maçonnerie Travaux du bâtiment

16, rue des Artisans - 06 43 13 43 33

Picot Christophe Menuiserie - Cloisons sèches

12, route de Marlonges - Villeneuve - 05 46 35 17 68

Planète Broderie Christophe Legourd

9, rue des Ormeaux - 06 07 76 44 46 - planetebroderie@orange.fr

Loriot automobiles

1, rue de la Mare - Puydrouard - 05 46 35 55 90

Star Société Terreaux Amendements Rochelais

Z.A. Le Magnou - 05 46 35 05 35

Touc'en Création Angélique Berton

Infographiste freelance - 7 rue de la Cordée - angy.berton@orange.fr

Voilerie Co-de

ZA Le Magnou - 05 46 35 77 17

Yonnet Jean-Christophe (PAPY Saucisses)

rue du Calvaire - Puydrouard - 05 46 00 42 21

ACTIVITE TOURISTIQUE

Le Relais du Paradis Chambres d'hôtes et gîtes

4, rue du Paradis - 08 99 23 43 12

http://www.likhom.com/chambre_hotes/le-relais-du-paradis/forges/france

L'Écurie Chambres d'hôtes-gîtes

4bis rue des Sœurs - Puydrouard 06 08 58 31 03 - lecurie17@orange.fr

<http://perso.orange.fr/lecurie-puydrouard>

Gîte Rural du Vieux Chêne :

Contacteur Emmanuel BRAUD AU 05.46.35.53.13/06.07.80.23.35

ou sur le net : Vieux chene à Forges

LES ASSOCIATIONS DE FORGES

A.C.C.A. Chasse

Richard Barbier - 3, rue des Artisans - 05 46 27 50 07

Agir avec le XV Rochelais

Club supporter - Alain MAYOUX - 06 13 27 16 14

Amicale Laïque Gym, Loto, Fêtes

Gérard Renou - 10 rue Délidon - 05 46 35 56 83

Bambins d'Aunis

Crèche, Directrice : P. Bailly - Place de l'église - 05 46 35 58 23

Halte-garderie : Directrice Adj : B. Moulard

La Boule Forgienne - Club de pétanque

Grégory Petrowiste - 06 23 93 24 66

C.B. Rallye17 Sport Auto

Joffrey COUSSOT - 06 26 94 42 49

CGAG Généalogie

1, chemin de la Maissonnette - 09 77 652 095

<http://www.cyber-groupe-association-genealogie.com>

Les Drôles du MX Moto-cross - Stéphane Cosseau

21b, rue Eugène Charron - 05 46 35 35 13 - 06 27 60 50 86

F.N.A.C.A. - Yves DAVID -

Villeneuve 05 46 35 75 87

Forges en Fêtes

Animations et Fêtes - Christelle BOUTIN 05 46 35 76 68

PAPJ - Squat Des Jeunes Activités Ado -

Aurélie ZA fief Girard - Le Thou 06 21 82 36 20

Théâtre Tous Azimuts TTAZ Lucille Diosca

06.12.19.61.97 - puce17290@hotmail.fr

USF Forges Football - Tennis - William Massonneau

Rocheort 06 25 95 59 16

USF Vétérans Football MARTIN Jérôme,

Rue des artisans à Forges



TELETHON 2016

Une nouvelle fois, les associations de Forges ont réussi leur pari de faire de la journée du 3 décembre une fête au profit de la recherche médicale sur les maladies rares ou peu connues et pour lesquelles les chercheurs ont besoin de moyens financiers importants.

Après une journée de préparation bien remplie le vendredi, tous les bénévoles se sont retrouvés tôt le samedi matin pour mettre en place le dispositif nécessaire au bon déroulement de cette journée placée sous le signe de la convivialité et de l'amitié.

Trois cent trente et un baptêmes en voiture de rallye ont ainsi pu être réalisés pour des passagers impatients d'éprouver les sensations hors normes de la compétition automobile sur des routes ouvertes normalement à la circulation, mais ce jour là sécurisées dans les conditions réelles d'un rallye.

La soirée tartiflette a réuni environ 220 convives dans la salle des fêtes et sous un tivol. Nous tenons une nouvelle fois à remercier les riverains immédiats de la manifestation qui acceptent avec bienveillance cette animation plutôt bruyante et envahissante.

Tout ceci n'est pas pour rien, et le bénéfice de cette journée nous a permis de reverser **5 040 €** à l'AFM.

Un grand merci aussi aux associations et aux donateurs et sponsors dont la générosité demeure sans faille : L'Amicale Laïque de Forges, l'Union Sportive Vétérans et seniors de Forges, la Boule Forgiennne, CB Rallye17, Greg auto Sport Challenge, A C C A de Forges, la Bibliothèque qui a récolté **90 €** par une vente de livres.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

05.46.35.45.55 – bibli.forges@laposte.net

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE À TOUS LES PUBLICS

Mercredi et vendredi de 16 à 18 heures
Samedi de 10 à 12 heures.

ACCUEIL

Des classes maternelles et C.P. une fois par mois, le vendredi de 9h30 à 11 h.

Des classes primaires le mardi de 15h30 à 16h, dans le cadre des T.A.P.

La bibliothèque c'est aussi des animations telles que :

- Un prix des lecteurs,
- Des soirées lectures à haute-voix avec le groupe « les CROC'mots »,
- L'accueil de conteuses dans le cadre de la « Ronde des Histoires »,
- Une bourse aux livres au profit du Téléthon,
- Un goûter de Noël pour petits et grands et présentation de nos derniers achats.

Pour le premier semestre 2017, sont en préparation :

- Un prix des lecteurs (présentation des ouvrages et lancement en janvier lors de notre galette traditionnelle, le 7 janvier 2017),
- Une nouvelle animation « Les sacs mystères »,
- Soirée lecture avec les CROC'mots,

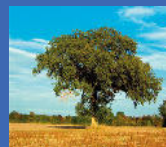
**ET, reprenez bien cette date : LE 10 JUIN 2017,
LES 30 ANS DE VOTRE BIBLIOTHEQUE !
À SUIVRE...**

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent une bonne année, riche de belles lectures.





Le Forzien



INFOS MAIRIE

ACCUEIL MAIRIE



☎ 05.46.35.52.70

☎ 05.46.35.56.42

mairie.forges@orange.fr

www.mairie-forges.fr



SALLE DES FÊTES Salle associative



Réservations à la mairie
La gestion est assurée
par Stéphanie Bret

Agence Postale Communale

Tablette tactile
en libre service



Accès à :

LA POSTE
produits et services

LA BANQUE POSTALE
consulter et gérer
ses comptes

LA POSTE MOBILE
Accès services publics :
Impôts, Cadastre, SS,
CAF, Légifrance,
pôle emploi, etc"



Horaires d'ouverture de votre mairie :

	Matin	Après-midi
Lundi	9h/12h	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14h/19h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	9h/12h	14h/17h30

Vous retrouverez la liste
des assistantes maternelles,
des entreprises et des associations
de la commune sur notre site internet :

www.mairie-forges.fr

ou en mairie.

Permanences des élus :

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1er Adjoint, délégué à la voirie, aménagement, environnement sur rendez-vous après 17 h

Gérard RENOU : 2ème Adjoint, délégué aux bâtiments, à l'urbanisme et au PLU, du mercredi au vendredi sur rendez-vous.

Isabelle VILLAUDY TALLEC : 3ème Adjoint, déléguée aux affaires scolaires, péri-scolaires et à la communication, sur rendez-vous.

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale et aux solidarités, assurera une permanence au titre du CCAS tous les jeudi matin et sur rendez-vous.

DÉLÉGATION TERRITORIALE DU PAYS D'AUNIS

Permanence les mardis
(au lieu du jeudi) de 9 h à 12h.
au service social d'Aigrefeuille,
8, avenue des Marronniers.
Prendre impérativement rendez-vous au
secrétariat au **05 46 35 53 37**

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie :

Christine

sauf vendredi et mercredi après 17 heures
☛ état-civil, recensement militaire, élections,
carte d'identité, passeport, sortie territoire :

Catherine

sauf lundi
☛ urbanisme, voirie, assainissement



AGENCE POSTALE COMMUNALE

les heures d'ouverture au public sont modifiées comme suit :



**CHANGEMENTS D'HORAIRES
à compter du 2 janvier 2017,**

Renseignements au 05 46 35 52 69

Lundi : 14 h à 18 h

Mardi : Fermé

Mercredi : 14 h à 19 h

Jeudi : 9 h à 12 h 30

Vendredi : 14 h à 17 h 30

Samedi : 10 h à 13 h

Nouveaux arrivants :

*Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se
présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.*